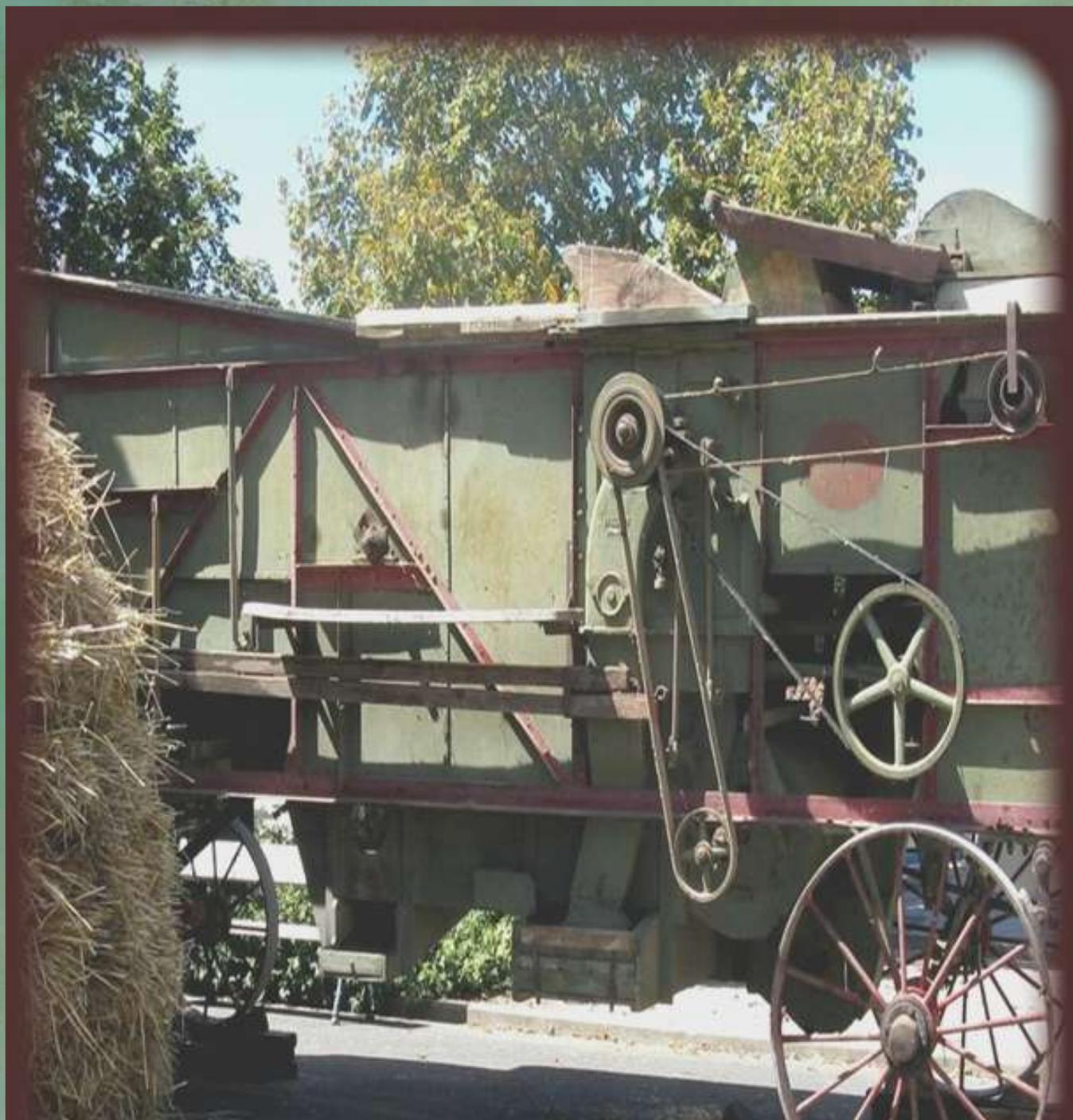




SAINT-SORNIN-LEULAC



Au temps jadis au village de Lavergne

SAINT-PRIEST-LE-BETOUX

LE CONSEIL MUNICIPAL



Didier PINEL
Maire



Ludovic DUBOIS
1er adjoint au Maire



Jeans-Louis THIBAUD
2e adjoint au Maire



Fabien SEMAVOINE
3e adjoint au Maire



Francois CAUSSE
4e adjoint au Maire



Christophe CHAPUT
Conseiller municipal



Judith PAILLER
Conseillère municipale



Stéphane LAVALETTE
Conseiller municipal



Annie PEYRAUD
Conseillère municipale



Sebastien DUCHIRON
Conseiller municipal



Célia LAMBERT
Conseillère municipale



Jean-Pierre MOCQUES
Conseiller municipal



Daniel DELERUE
Conseiller municipal



Elise GENTY
Conseillère municipale



Didier GENTY
Conseiller municipal

Interlocuteurs par secteurs

- **Judith PAILLER** : Le Courtioux - La Cour- Les Fougères.
- **Didier GENTY** : Montulat.
- **Fabien SEMAVOINE** : Peu Grand - route des étangs, rue de la bascule, rue du Barry, Place des 3 Tilleuls.
- **Annie PEYRAUD**: Chez Bonnet- Lazaphix.
- **Jean-Pierre MOCQUES**: Le Moulin de Lavaud- Lavaud , Chantegrelle.
- **Célia LAMBERT**: Les Houillères - Puychaumet.
- **Ludovic DUBOIS**: Villemont- Puybesson- Rue du tramway.
- **Jean-Louis THIBAUD**: Bourg St Priest le Betoux – Planechaud-La Croix Blanche.
- **François CAUSSE**: Pinbernard - Pingrelaud - Villemacheix.
- **Sébastien DUCHIRON**: Labussière - Vaupoutour- Gare de Vaupoutour - Moulin des Rampiotes.
- **Didier PINEL**: Avenue de la promenade - Impasse du chiron - chemin du chiron - Allée des peupliers -Chemin de la chatte - Impasse des commerces - rue de l'Ancien Abreuvoir.
- **Élise GENTY**: Avenue de la Promenade, Impasse de la Forge.
- **Stéphane LAVALETTE**: Busseroles- Le Monteil - Puymarchoux.
- **Christophe CHAPUT**: Peu Francilloux-Les Champs-Route du stade - Rue du tramway - Impasse du Peugout.
- **Daniel DELERUE**: Chassagnes-Champoreix-Le Croizet-Lavergne.



SOMMAIRE

Vos élus	1
Éditorial du Maire	2 - 3
Vœux du Maire	4
Décisions du conseil municipal	5 - 7
Comptes Administratifs	8 - 9
Vie locale	10 - 16
Intercommunalité	17
Histoire	18 - 21
État civil	22
Vie associative	23 - 28
Écologie & environnement	29
Humour	30
Informations utiles	30 - 36
Carnet d'adresses	37 - 38

Bulletin municipal de
Saint-Sornin-Leulac
N° 265- MARS 2023

Directeur de publication:
Didier PINEL

Comité de rédaction:
François CAUSSE

Maquette et impression:
Eunice TANKEU
Muriel BECKER

Chères Concitoyennes, Chers concitoyens,

Cette année 2023 a commencé dans la continuité de 2022, avec les mêmes problèmes de tensions internationales dont nous devons supporter les conséquences.

Au premier rang, l'inflation qui ne cesse de s'accroître.

Malgré tous les discours et toutes les promesses des uns et des autres, les citoyens que nous sommes en subissons les conséquences au quotidien.

Cette année encore nous sommes sous la menace d'une sécheresse qui doit nous inciter dès maintenant à gérer nos ressources en eau de façon sérieuse.

Nos commerces souffrent, surtout dans les petites communes comme la nôtre et c'est pourquoi, je me permets de le répéter, il faut les aider à maintenir leurs activités.

Dans les semaines à venir, le conseil municipal va élaborer le budget qui devra lui aussi tenir compte de "l'inflation" des charges et coûts de fonctionnements.

Nous essaierons de mener à bien le maximum de projets, aidés par les diverses subventions du département et de l'État.

Quelques pistes ont été évoquées lors du dernier conseil municipal qu'il reste à confirmer, compléter ou écarter dans l'élaboration du budget:

- réalisation de la voie nouvelle du Monteil;
- travaux de rénovation énergétique (portes, fenêtres, chauffage) d'une partie des locaux communaux;
- changement du véhicule de portage repas;
- travaux de voirie;
- modernisation éclairage public dans la traversée du bourg avec passage aux leds;
- achat d'un défibrillateur.

La place de la Mairie sera aménagée de façon réfléchie et constructive dans l'intérêt de tous. Il faut inciter les gens de passage touristes et autres à s'arrêter le temps d'une pose et consommer chez nos commerçants.

L'ancien restaurant "L'Europ'Atlantic" va être l'objet d'une réflexion de l'équipe municipale afin de lui trouver une autre fonction.

Une fois le projet défini et le coût de réalisation connu, le maximum sera fait pour que ce bâtiment retrouve vie. Là encore, tout reposera sur les subventions que nous solliciterons, et qui nous l'espérons nous seront accordées .

L'Organisation du ramassage des ordures ménagères (ROM) va faire l'objet d'un travail de réorganisation par étapes afin d'arriver dans les meilleurs conditions au 1er janvier 2025 date à laquelle la réglementation changera.

Dans un premier temps, le ramassage se fera une fois tous les 15 jours à partir du mois de Septembre 2023.

Il est donc nécessaire dès à présent de prendre conscience que le tri sélectif devient indispensable et qu'il est souhaitable que chacun d'entre nous commence à le mettre en application.

Il me reste à vous souhaiter un printemps agréable dans un contexte économique qui souhaitons le s'apaise au plus vite.

Le Maire
Didier PINEL





Cérémonie des vœux le 28 janvier 2023

Pour la première fois, depuis la pandémie, Didier Pinel et le Conseil Municipal présentaient leurs vœux aux habitants et le bilan des actions menées dans un contexte économique et politique difficile en raison de la diminution des dotations de l'Etat due à la perte de la Dotation de Solidarité Rurale Cible (- 46 000 € sur 2 années)

- Le chantier de l'habitat partagé, pour les seniors semi-dépendants, commence à sortir de terre pour accueillir les premiers locataires au premier trimestre 2024. Un deuxième bâtiment destiné aux malades d'Alzheimer va être construit sur ce même site. Ce projet devrait engendrer plusieurs emplois.
- Comme toutes les communes, notre préoccupation majeure sera la maîtrise des coûts des énergies : essence, éclairage public, isolation, chauffage des bâtiments communaux etc.
- La sécurité concernant la RN 145 demeure un sujet prioritaire avec notamment l'interdiction de stationner pour les poids lourds sur le délaissé dans le sens La Croisière-Bellac. Cette décision a été prise conjointement par la COMCOM Gartempe Saint-Pardoux et notre commune.
- Attendue depuis de nombreuses années, la modification du tracé de la voie communale dans le village du Monteil est en cours.
- La commune a vendu l'immeuble 23 rue du tramway (ex : GPS) à un investisseur pour en faire un restaurant. Les transformations devraient débiter très rapidement.

Séance du 19 décembre 2022

- **Reversement de taxe d'aménagement à la COMCOM Gartempe St Pardoux - Abrogation de la délibération n° 2022-61**

Conformément à l'article 15 de la loi n° 2022-1499 du 1er décembre 2022 de finances rectificatives pour 2022 rendant de nouveau facultatif le reversement de la taxe d'aménagement des communes aux EPCI, le conseil municipal a décidé d'abroger la délibération du 28 octobre 2022 qui actait le reversement de la taxe de 5 % de la taxe d'aménagement communale à la COM COM.

- **Immeuble situé 23 rue du tramway**

Une offre d'intention d'achat a été faite pour y développer une activité de restauration.

- **Durée d'amortissement des immobilisations sur le budget Eau et Assainissement**

Biens ou catégorie de biens amortis	Durée
Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertions	5 ans
Logiciels	2 ans
Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisation d'adduction d'eau	40 ans
Installation de traitement de l'eau potable	15 ans
Réseaux d'assainissement	40 ans
Installation de traitement des eaux usées	15 ans
Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installation de ventilation, compteurs d'eau	10 ans
Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...)	8 ans
Bâtiments durables	30 ans
Bâtiments légers abris	10 ans
Agencements aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15 ans
Matériel de transport	10 ans
Branchements neufs	3 ans
Mobilier	10 ans
Autres immobilisations corporelles	10 ans
Biens acquis pour un montant inférieur à 100 € TTC	1 an

- **Création d'un poste agent technique pour une durée de 6 mois à mi-temps**
- **Décision modificative n°2 du budget eau et assainissement**

INVESTISSEMENT		
16	1641 - Emprunt	+ 200
23	2315 - Immos en cours - P0 326- Compteurs de sectorisation	- 200
Total		0

Séance du 9 février 2023

- **Convention Audit Energétique Ecole / Garderie**

Approbation de la signature de la convention avec Syndicat Energies Haute-Vienne dans le cadre du programme ACTÉE- MERISIER pour la rénovation énergétique des bâtiments qui abritent l'école et la garderie.

- **Avis sur le projet d'extension du PARC ACTIVITES DE LA CROISIÈRE**

Approbation du projet d'extension de superficie du Parc d'Activités de la Croisière tel que présenté lors de la concertation et au regard des arguments tels que le développement économique nécessaire pour l'essor du Nord du département et la création d'emplois.

- **Renouvellement de l'organisation des temps scolaires**

Rentrée 2023 : maintien de la semaine de 4 jours pour la grande section et le CP aux jours et horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h50-12h15 et 13h30-16h20.

- **Subvention pour le voyage classe découverte CM1/CM2 (RPI St Amand Magnazeix - St Sornin Leulac)**

Subvention de 2000 € accordée par la commune pour un voyage de la classe de CM1-CM2 à Chailles (41) sur le thème de la Renaissance. Le coût du projet pédagogique incluant transport en car aller-retour plus l'hébergement de 24 enfants et 3 accompagnateurs s'élève à 11 811, 90€.

- **Location du garage 8 avenue de la promenade**

Location à compter du 1er mars 2023 pour un montant de 50 €.

- **Résiliation du bail de location d'un bureau au Pôle Santé**

Résiliation du bail de location du bureau n°3 au 31 décembre 2022.

- **Mandatement des créances éteintes Budget AEP et Principal**

44 € sur le budget AEP et 522 € sur le budget principal.

- **Dégrèvement de la facture eau dans le cadre de la loi Warsmann**

Mme Broyant Nathalie a eu en 2022 une consommation d'eau anormalement élevée de 969m3 due à une fuite située après compteur. En application du Décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012, dit « Loi Warsmann », une consommation équivalente à 100 m3 lui sera facturée correspondant au double de sa consommation habituelle.

- **Sollicitation des contrats territoriaux départementaux (CTD)**

Une demande d'aide financière sera faite auprès du département, permettant de concourir à l'effort consenti par la commune pour la réalisation des projets suivants :

- Modernisation de l'éclairage public avec des LEDs: 43782,31 € HT soit 52538,77 € TTC
- Réfection de la toiture du logement (8 av de la promenade): 16557,70 € HT soit 19869,24 TTC.

- **Sollicitation de la dotation d'équipement des territoires ruraux(DETR)**

Une demande d'aide financière sera faite auprès des services de la préfecture, permettant de concourir à l'effort consenti par la commune pour la réalisation des projets suivants :

- Travaux d'adressage normalisé dont le montant total s'élève à 7 214,70 € HT soit 8 657,64€ TTC (cf devis de la Poste Solutions Business).
- Voie du Monteil dont le montant s'élève à 79 400 € HT soit 95 280 € TTC
- Réfection toiture 16557,70HT soit 19869,24 TTC

- **Location de la parcelle D 1865**

Location pour un loyer de 120 € annuel à compter du 1er mars 2023.

- **Changement de Gérant de L'Epicierie**

M. LEVRAY cesse son activité, Monsieur MOREIRA lui succédera dans les mêmes locaux pour un loyer mensuel de 333€ TTC + 25 € pour le garage et un mois de gratuité.

Séance du 9 mars 2023

- **Approbation du compte de gestion 2022 - Budget communal**

Le compte de gestion du budget communal dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

- **Approbation du compte administratif 2022 - Budget communal**

Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice = 634 513,59 €
Recettes de l'exercice = 670 969,64 €
Résultat antérieur reporté = 0,00 €
Excédent de clôture = 36 456,05 €

Investissement :

Dépenses de l'exercice =197 697,67 €
Recettes de l'exercice =259 080,69 €
Solde d'exécution de l'exercice =61 383,02 €
Résultat antérieur reporté = - 54 937,68 €
Restes à réaliser au 31/12 (Dépenses = 0,00 €
Recettes = 0,00 €)
Besoin de financement = 0,00 €

- **Affectation des résultats 2022 - Budget communal**

Pour mémoire :

- Excédent fonctionnement antérieur reporté = 0,00 €
- Déficit d'investissement antérieur reporté = - 54 937,68 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2022

- Solde d'exécution de l'exercice = 61 383,02 €
- Solde d'exécution cumulé = 6 445,34 € à reporter au 001

Restes à réaliser au 31/12/2022

- Dépenses = 0,00 € Recettes = 0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2022 : 0,00 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice = 36 456,05 €
- Résultat antérieur = 0,00 €

Total à affecter = 36 456,05 €

Affectation du résultat comme suit :

- 1 - Couverture du besoin de financement de la section d'investissement(Crédit du compte 1068 du BP 2023) 0,00 €
- 2 - Affectation complémentaire en réserve de section d'investissement (Crédit du compte 1068 du BP 2023) 0,00 €
- 3 - Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 sur ligne 002 (report à nouveau créditeur)36 456,05 €

- **Approbation du compte de gestion 2022 - Budget eau et assainissement**

Le compte de gestion du budget eau et assainissement dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Décisions du conseil municipal

- **Approbation du compte administratif 2022 - Budget eau et assainissement**

Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice = 94 650,60 €
Recettes de l'exercice = 115 183,73€
Résultat antérieur reporté = 0,00 €
Excédent de clôture = 20 533,13€

Investissement :

Dépenses de l'exercice = 109 285,90 €
Recettes de l'exercice = 139 093,16 €
Solde d'exécution de l'exercice = 29 807,26 €
Résultat antérieur reporté = - 9 989,28 €
Restes à réaliser au 31/12 (Dépenses = 0,00 €
Recettes = 0,00 €)
Besoin de financement = 0,00 €

- **Affectation des résultats 2022 - Budget eau et assainissement**

Pour mémoire :

- Excédent fonctionnement reporté : 0,00 €
- Déficit d'investissement reporté : - 9 989,28 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2022

- Solde d'exécution de l'exercice : 29 807,26 €
- Solde d'exécution cumulé : 19 817,98 € à reporter au 001

Restes à réaliser au 31/12/2022

- Dépenses : 0,00 € - Recettes : 0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2022 : 0,00 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice : 20 533,13 €
- Résultat antérieur : 0,00 €
Total à affecter : 20 533,13 €

Affectation du résultat comme suit :

1 - Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Crédit du compte 1068 du BP 2023) 0,00 €
2 - Affectation complémentaire en réserve de section d'investissement (Crédit du compte 1068 du BP 2023) 0,00 €
3 - Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 sur ligne 002 (report à nouveau créateur) 20 533,13 €

- **Résiliation du bail location garage impasse des commerces**

Résiliation du bail au 31 mars 2023.

- **Location du garage avenue de la promenade**

Location à compter du 10 mars 2023 pour un loyer mensuel de 50 €.

- **Attribution subventions 2023 aux associations**

Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant de la subvention
AAPPMA	200,00
Pupilles enseignement public	40,00
Ass.Coord.Refr.Pers.Agees Chateauponsac	1922,00
FNATH	50,00
Ass. Lieut. Louveterie Hte-Vienne	50,00
Sports Vélos du Pays de la Basse-Marche (S.V.P.B.M.)	200,00
ADIL	90,00
Club de l'Amitié	200,00
Comité d'animation	750,00
Rassemblement des parents d'élèves	700,00
AICA	600,00
FOOT SSL	600,00
ASS MUSIQUE	50,00
Anciens combattants	200,00
OCCÉ 87 Coopérative scolaire école Saint-Amand-Magnazeix	2000,00
Club de football féminin	200,00

- **Location du garage impasse des commerces.**

Location à compter du 1er avril 2023 pour un loyer mensuel de 35 €.

- **Location du logement situé 32 bis av de la promenade**

Location à compter du 15 mars 2023 pour un loyer mensuel de 285 €

- **Résiliation du bail au 19 rue du Tramway**

Résiliation du bail au 31 mars 2023.

- **Convention de servitude de passage sur les parcelles D1803 et D1804 au profit de la société Orange pour l'implantation d'une armoire PMZ**

- **Autorisation de mandater les dépenses pour le budget AEP/Assainissement**

Chapitre - Libellé	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2022	Montant autorisé avant le vote du BP 2023
21- immobilisations corporelles	3 299,32 €	824,83 €
23- Immobilisations en cours	95 008,17 €	23 752,04€

- **Création d'un poste d'agent technique à temps non complet ANNULE ET REMPLACE la délibération 2022-86.**

Recrutement d'un agent contractuel au service technique du 03 avril 2023 au 30 septembre 2023 pour un accroissement temporaire d'activité (15h/semaine).

- **Occupation du domaine public des Foodtrucks**

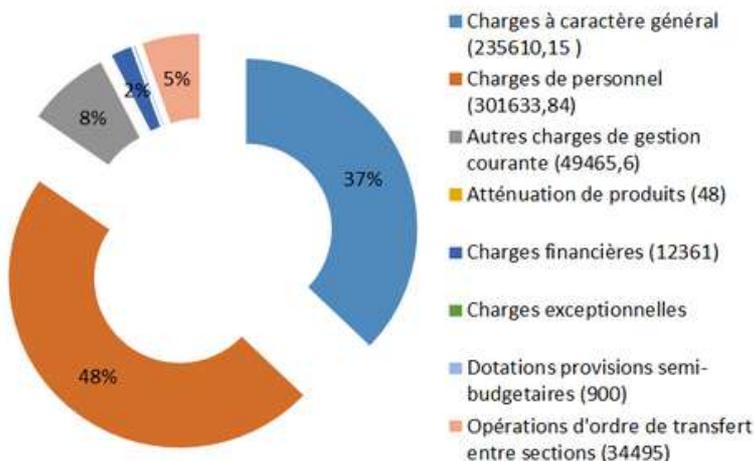
- Foodtruck burgers (du 1er février 2023 au 31 août 2023 vendredi au lundi de 10h00 à 15h00)

- Foodtruck pizzas (du 1er avril 2023 au 30 septembre 2023 du vendredi au dimanche de 10h00 à 23h30 + tous les jours fériés de 10h00 à 23h30)

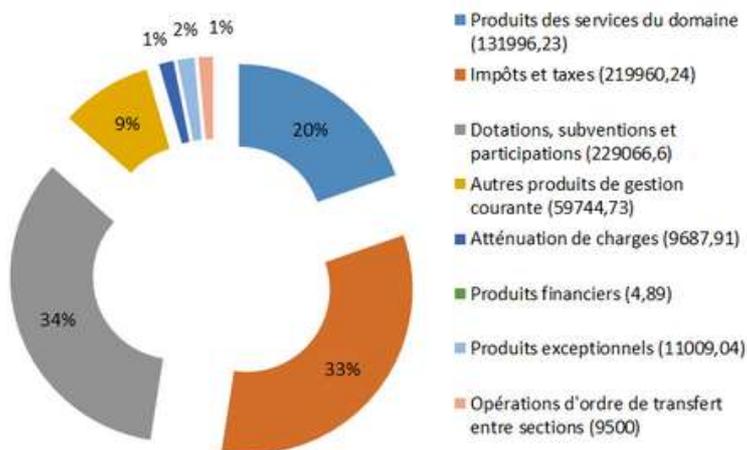
Les délibérations sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture.

BUDGET COMMUNAL

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Section d'investissement

Les dépenses d'investissement de cet exercice s'élèvent à 197 697,67 € dont 188 197,67 € pour les dépenses réelles. Ces dernières sont composées des dépenses d'équipement à hauteur de 100 227,84 € et les dépenses financières s'élevant à 83 248,57 € essentiellement composés de capital d'emprunt à rembourser.

Programmes réalisés sur l'exercice budgétaire 2022:

- Acquisition de terrains pour permettre l'implantation de la maison partagée (43 117,17 €)
- Acquisition d'un abribus et de nouvelles tables de pique-nique (5 733,01 €)
- Achat d'un radiateur pour la MAM (1346,32 €)
- Rénovation des bâtiments communaux avec l'achat des radiateurs et le changement des menuiseries (6 000 €)
- Divers travaux de voirie (Virage RD 44, place du cimetière, trottoirs RN 145 ...) (23 946,00 €)
- L'acquisition d'une tondeuse pour le service technique(16 575,00 €)
- Rénovation thermique du logement 2 impasse des commerces (3157€)
- Remplacement du portique détruit par un camion dans le centre Bourg (3 456€).

Les dépenses d'investissement ont été essentiellement financées par l'excédent de fonctionnement capitalisé (170 194,94 €), la FCTVA (17 256,55 €), un prêt à taux bonifié octroyé par le département de la Haute-Vienne (6000 €), des taxes d'aménagement (6 806,49 €) et des subventions obtenues dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux (22 447,71 €).

Le résultat cumulé de l'exercice budgétaire 2022 dans son ensemble est excédentaire de **42 901,39 €**.

En section de fonctionnement l'excédent est de 36 456,05€ et en section d'investissement 6 445,34 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement en 2022 sont en progression de 61 004,07 € par rapport à 2021 soit une augmentation d'environ 11,3 %.

Le chapitre 11 (charges à caractère général) progresse de + 35 413,47 €, soit une augmentation d'environ 17,7%.

Dans le chapitre 12 (charges de personnel), les dépenses progressent de + 30 150, 82€ soit une augmentation d'environ 11,1%.

En revanche, les dépenses sont en légère baisse pour les chapitres 65 autres charges de gestion courante (-3 761.87€) et chapitre 66 Charges financières(-1700€).

Les recettes réelles de fonctionnement baissent par ailleurs en 2022 de 67 934.82 €.

Cette forte baisse est principalement due au fait qu'en 2021, la commune avait perçu 72 000 € de la part de l'assurance pour le sinistre de la boulangerie.

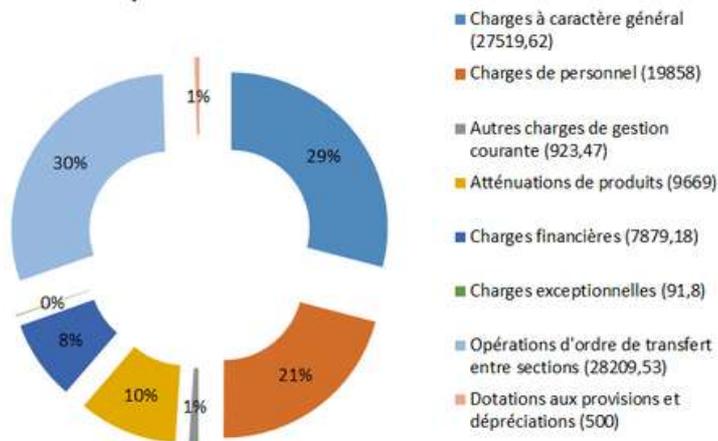
La commune a perdu sur cet exercice la Dotation de Solidarité Rurale Cible à hauteur de 46000 €. Cette perte est répartie sur 2022 et 2023.

En revanche, les recettes issues des produits des services du domaine progressent de 21% (+ 23 330 €). Ceci est en grande partie due à la régularisation des redevances d'occupation du domaine public impayées par l'opérateur téléphonique Free (+13 000 €), à un accroissement d'activité du service de repas à domicile (+ 5630 €) et un ajustement des salaires remboursés par le budget eau et assainissement (+5000€).

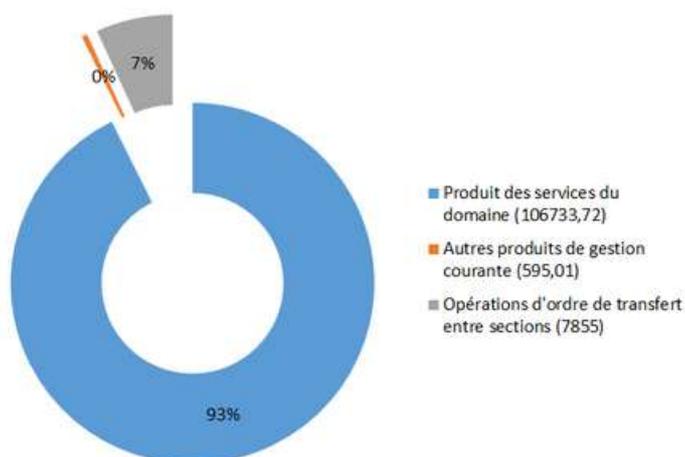
Suite à la revalorisation des assiettes fiscales et l'augmentation des taux de fiscalité locale, les impôts et les taxes progressent également (+14 879.52€).

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement AEP



Recettes de fonctionnement AEP



Section d'investissement

Les dépenses d'investissement de cet exercice s'élèvent à 109 285,90 € dont 96 042,90 € pour les dépenses réelles. Ces dernières sont composées des dépenses d'équipement à hauteur de 55 885,70 € et les dépenses financières s'élevant à 40 157,20 € essentiellement composés de capital d'emprunt à rembourser.

Plusieurs programmes ont été réalisés sur l'exercice budgétaire 2022:

- La mise en place des compteurs de sectorisation (26 510,89 €).
- La première partie des travaux concernant le diagnostic des réseaux d'eaux potables et usées.
- Mise en sécurité du puit, le remplacement d'une pompe et la reprise tuyauteries de refoulement (24 684,00 €)
- Remplacement de la pompe à Chantegrelle (3 205,81 €)
- Branchements et extension des réseaux notamment pour le raccordement du futur habitat partagé (1485,00 €).

Les dépenses de la section d'investissement ont été essentiellement financées par l'excédent de fonctionnement capitalisé (83 153, 32 €), la FCTVA (973,79), et les subventions d'équipement accordées par l'Agence de l'eau (19 158,52€) et le département (2 210,00 €).

*Le résultat cumulé de l'exercice budgétaire 2022 dans son ensemble est excédentaire de **40 351,11 €**.*

En section de fonctionnement l'excédent est de 20 533,13€ et en section d'investissement il est de 19 817,98 €.

les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2022 sont en augmentation de 8500 € soit une augmentation d'environ 14,7%. Cette augmentation est en grande partie due à une revalorisation des salaires versés au budget principal.

Les recettes réelles quand augmentent sur cet exercice de + 16570 € soit un taux de progression d'environ 18%.

Cette progression est due au fait que la période de consommation facturée était 12 mois contrairement à l'année 2021 où la facturation n'avait été faite que pour 10 mois suite à la décision des élus d'avancer la date des relevés des compteurs d'eau.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX A LAZAPHIX



(Photo Annie Peyraud)

Les travaux d'enfouissement des réseaux à Lazaphix sont en voie d'achèvement. Le coût global de ce chantier réalisé par le Syndicat Energies de la Haute-Vienne (SEHV) s'élève à 396 900 € TTC. La participation financière de la commune est de 29 700 € TTC

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LACOUR

La centrale photovoltaïque de Lacour est en voie d'achèvement. Implantée sur un terrain de la COM. COM. elle est d'une puissance de 3,75 MWc.

Son emprise au sol est de 55 500 m². Elle fournira les besoins en électricité de 1800 personnes.



FERMETURE DU PARKING de LACOUR



La DIRCO n'ayant pu financer la réfection de l'enrobé, la com.com et notre commune ont décidé de fermer le délaissé au stationnement des poids lourds et des véhicules légers. La chaussée menaçait de s'effondrer sur les 750 mètres du site avec pour conséquences des risques d'accidents. La société Eurovia a rétréci la voie pour interdire l'arrêt des véhicules. Les livraisons de l'entreprise Azwatt sont facilitées et l'accès au village de Lacour préservé.

Le délaissé dans le sens Bellac-La Croisière va faire l'objet d'une étude afin d'être aménagé pour renforcer la sécurité de la RN 145.

CONSTRUCTION HABITAT PARTAGE

La construction du pavillon de l'habitat partagé a débuté. Les fondations et la dalle sont achevées. Le bâtiment doit être livré dans le courant du premier trimestre 2024. Le chantier se poursuivra par la construction de l'unité dédiée aux patients atteints des symptômes de la maladie d'Alzheimer.



REPAS DE NOEL DES ECOLIERS

Après deux ans de pandémie pendant lesquels les élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Saint-Sornin-Leulac et Saint-Amand-Magnazeix n'avaient pu fêter ensemble Noël, le vendredi 16 décembre, les enfants se sont retrouvés pour déguster les recettes élaborées par Sandrine, Nathalie et Sophie. Pour ce faire, la brigade de Saint-Sornin avait mis les petits plats dans les grands.

Au menu : -Terrine de sanglier aux figues et marrons – cassolette de St.Jacques et brochet à la bisque de homard – fromage – bûche mangue fruits de la passion.

Contacté par la présidente des parents d'élèves, le Père Noël s'était déplacé avec des cadeaux : jeux de société, livres, places de cinéma etc.

Le même jour le personnel communal livrait des repas améliorés aux personnes âgées ainsi qu'aux enfants de la MAM soit au total plus d'une centaine de repas.



CEREMONIE DU 19 MARS

Ce dimanche 19 mars 2023, deux cérémonies (un peu pluvieuses) ont eu lieu à Saint-Priest-le-Betoux à 10h30 puis à Saint-Sornin-Leulac à 11h à l'occasion du 61e anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie. Le public présent a assisté respectueusement à la traditionnelle lecture du message de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, Madame Patricia MIRALLES, au dépôt de gerbes, à l'Hommage aux Morts et au verre de l'amitié à la salle des fêtes qui a clôturé cette matinée.



Nos fidèles porte-drapeaux et anciens militaires
St Sornin Leulac



Dépôt de gerbe St Priest
le Betoux

Dans ce cadre, l'association AACAMSDM a tenu à mettre à l'honneur un de nos concitoyens récemment disparu, Monsieur Jean MONDÉSIR, qui s'est éteint à Lazaphix le 25 octobre 2022. Celui-ci avait été envoyé dès 1954, pour 28 mois de service militaire, en Afrique du Nord (Maroc et Algérie) au sein du 93e Régiment d'Infanterie en tant que sergent, puis sergent-chef à son retour. Très discret et homme du présent, il n'évoquait que rarement ses souvenirs. Il a également réalisé une très longue carrière professionnelle (près de 50 ans !) commencée comme dessinateur auprès des Ponts & Chaussées en région parisienne. Jean avait, pour l'ensemble de sa carrière militaire et civile, été élevé au grade de chevalier de l'Ordre National du Mérite le 14 novembre 1996.



Portrait militaire
de Jean Mondésir
en nov 1955



Jean Mondésir, soldat e

Sources photos : Fabien Sémavoine et archives familles Mondésir-Ganvert / Terneus

Exposition peinture à l'Agence Postale

NICOLE BLANCHET : LA PASSION DES ARTS

Sa famille est originaire de Saillat sur Vienne, elle et son mari ont posé leurs valises à Saint-Sornin-Leulac en 1979. Avant, ils vivaient et travaillaient en région parisienne au Coudray-Montceau en Essonne. Elle était secrétaire et son mari journaliste à la revue « Le Moniteur du Bâtiment et des Travaux Publics. »

Comme l'explique Gérard à l'époque il n'y avait pas d'autoroute et les trajets étaient interminables. Le choix de notre résidence secondaire à Chantegrelle était un bon compromis pour conserver nos attaches en Limousin.

Nicole va occuper sa retraite en s'adonnant à la sculpture, à la réalisation d'émaux, à la peinture à l'huile dans différentes associations à La Souterraine ou à la ferme de Villefavard avec le peintre IDANN.

-« Mon père dessinait bien, peut-être en ai-je hérité ? Enfant mes cahiers d'écolière étaient toujours illustrés de dessins... Je pratiquais également le fusain. Comme l'on ne peut pas tout faire, je me suis passionnée pour le pastel.

J'ai rejoint l'Association Vermillon de Bessines sur Gartempe, ce qui me permet de faire quelques expositions :

*En Creuse : Saint-Sulpice-le-Dunois.
Saint-Germain-Beaupré.
La Celle Dunoise.
Les peintres de la porte St Jean La Souterraine*

*En Haute-Vienne : Festival des Arts de la Gartempe.
Les peintres de Rancon.
Saint-Sornin-Leulac.*

En Essonne : Egly

Prochaine Exposition le 16 avril à Bersac sur Rivalier.

Nicole Blanchet réalise des pastels à la demande (chiens, chats.)

A partir d'une photo. Comptez 50 € environ.



Elle s'est intéressée aux sculptures du **Sculpteur Alberto Giacometti**.



*Pastel du chien (**Tristan**) de
Barbara
Sprinks d'après une photo*

Devant la complexité de la réalisation avec notamment la cuisson dans un four spécial, Nicole a choisi les pastels une discipline plus abordable.

Vie scolaire

Un mot d'école...



On joue, on court, on nage... on bouge à l'école !

Deux à trois heures d'éducation physique et sportive par semaine sont prévues pour lutter contre la sédentarité chez les enfants. Les temps de récréation entre copains sont aussi des moments pour soutenir l'envie de bouger. L'activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé qui sont des conditions fondamentales pour bien apprendre.

Delphine Dubois
Directrice EPPU St Sornin Leulac

C'est nouveau, cours de Yoga pour tous

Depuis le 22 février, on peut participer à des cours de Yoga les mercredis de 18 h à 19 h dans la salle polyvalente. Ces séances sont animées par Patrick Lachaise . Il propose du Hatha yoga , une discipline qui n'est plus pratiquée en Occident. A travers différents postures aux noms imagés (autruche, lièvre, chat...). La respiration occupe une place importante. Il s'agit d'apprendre à se connaître et à trouver ses propres limites, l'essentiel est de ne pas se faire mal. Renseignements au 06 72 71 11 19. Il est possible de débiter à tout moment.



YOGA. Les participantes étaient toutes ravies de cette première séance, mais bien sûr cela s'adresse aussi aux hommes.

(photos le Populaire F Condon)

FORGES DE PLANECHAUD: changement de propriétaire

Elise Funcasta est la nouvelle propriétaire des chambres d'hôtes des Forges de Planechaud.

Ancienne infirmière de profession, Elise a décidé de se reconvertir afin d'offrir à ses hôtes des séjours reposants dans un environnement calme et verdoyant.

Idéalement situé au 10 Planechaud , à St Sornin Leulac, les 3 chambres d'hôtes accueillent les touristes depuis le 12 février 2023.

Chacune des chambres sont décorées sur le thème du voyage, elles offrent un réel dépaysement.

Si vous désirez préparer vos repas, une salle spacieuse commune avec cuisine équipée est à votre disposition avec tout le nécessaire vaisselle, plaque gaz, micro onde, four électrique, frigo... en option.

Envie d'espace, de détente et d'air pur.... un grand jardin paysager clos avec vue sur les Monts de Blond n'attend plus que vous.



Accès : 10mn de la sortie 23 de l'autoroute A 20 et à moins de 5 mn de le RN 145

**Contact 07 49 62 07 34
www.les forgesdeplanechaud.com
instagram : @Forges_Planechaud et sur Facebook**

Inauguration de la station service



(de gauche à droite) Alain Jouanny, Pascale Rodrigo, Gérard Rumeau, Didier Pinel, Ludovic Dubois, Marie-Ange Magne.

La station-service a été officiellement inaugurée le 28 janvier par Gérard Rumeau Maire de Chateauponsac et Didier Pinel en présence de Pascal Rodrigo sous-préfète de Bellac. Le projet porté par la communauté de communes s'élève à 300 000 €. La participation financière de l'Etat est de 50 % et de 20 % pour celle du département. Quelques aménagements seront apportés au projet avec un totem pour des tarifs visibles de la route nationale et l'installation à terme d'un auvent.

**Totem nouvellement
installé**



Souvenirs du Village de "Lavergne"



Robert et Lucette RICARD ont consacré leurs vies à l'exploitation agricole léguée par les parents de Robert. Aujourd'hui âgés de 92 et 90 ans, ils ont cédé la ferme de « Lavergne » à leur fils Jean-Luc pour s'établir dans le bourg de Saint-Sornin-Leulac. Pour nous, ils ont bien voulu se remémorer la vie à la ferme, à une époque où l'agriculture se transformait profondément avec l'arrivée des machines.

- Robert : « Nous nous sommes installés en 1954 et exploitions une quinzaine d'hectares. Pour vivre plus confortablement nous avons loué des terres au Champoreix. A l'époque nous faisons un peu d'élevage, un peu de céréales, un peu de légumes, un peu de tout...Plus rémunérateur, je me suis spécialisé dans la vente et la sélection de plans de pommes de terre. L'équilibre financier des propriétés était fragile. Une calamité pouvait frapper l'un d'entre nous à chaque instant.

Je me souviens de celle qui s'est abattue chez mon père. C'était pendant la dernière guerre. Il avait acheté « une brette » pour le lait, à un agriculteur réfugié. L'animal était porteur de la fièvre aphteuse. Notre cheptel a été contaminé et abattu en totalité.

Dans les années soixante, j'ai acheté un tracteur Massey-Ferguson de 17CV. A Saint-Sornin nous étions deux agriculteurs à posséder un tracteur. »



1963
Village de Lavergne
Moisson à la ferme

(Sur le tracteur Robert RICARD et sur la lieuse Lucien GENETE)

Suite....



La moisson à la ferme de Robert RICARD

De gauche à droite :

Ernest RICARD, Mr GALOISY (vacancier), Lucette RICARD, Michel RICARD, Jean-luc RICARD, Mme GALOISY (vacancière), Jacqueline ROLE - La traction du char est assurée par les vaches Blanchette et Rosa

Chaque année il y avait un moment très attendu ; celui de la batteuse où l'on recueillait les fruits d'un dur labeur fourni toute l'année : labours, semailles, moissons. Robert semait environ trois hectares de céréales : du blé, de l'orge et de l'avoine. Un aliment de choix pour les volailles et la ponte me dit-il d'un air amusé.

- Robert : « Chez nous, la batteuse durait une journée grand maximum. C'était peu par rapport à celle chez mon beau-père **(1)** qui durait 3 jours. L'entreprise de battage était celle de Gabriel BORDEY de Saint-Priest-le-Betoux .Avant guerre l'énorme batteuse Merlin était entraînée par une locomotive à vapeur qu'il fallait alimenter de plusieurs seaux d'eau toute les dix minutes. Avec le modernisme, le fils, André BORDEY achetât un tracteur SIFT. Une trentaine de personnes participait à cet événement. Parfois nous avions des membres de la famille en vacances en renfort ».

La batteuse était un moment de convivialité et d'entraide dans les villages et personne ne se défilait pour aller chez le voisin, surtout si la maîtresse de maison était talentueuse...Les repas étaient gargantuesques, et incitaient à faire une petite sieste avant de se remettre au travail.

- Lucette : « Un de nos voisins appréciait particulièrement les tomates farcies que nous préparions. Notre maison jouissait d'une excellente réputation culinaire.

Il y avait du bouillon pour faire passer la poussière avec du pot au feu, de la tête de veau, du pâté limousin, du civet de lapin, du fromage, des clafoutis et des tartes maison ; le tout bien arrosé ».

- Robert : "Pendant la guerre nous manquions de vin ; alors mon père, comme beaucoup de paysans, faisait du troc avec une agricultrice de Banyuls : des pommes de terre ou du porc contre du vin. Une année, il s'est bu une pièce de 110 litres dans la journée...le soir les batteurs poussaient la chansonnette. Les gens se déplaçaient à pied ou à vélo et se levaient tôt avant de se rendre à la batteuse car ils devaient s'occuper du bétail et faire téter les veaux. Chaque année je participais à une vingtaine de batteuses".

Un grand merci à Lucette et Robert qui m'ont consacré du temps pour nous raconter "la batteuse" un moment important de la vie rurale aujourd'hui disparu.

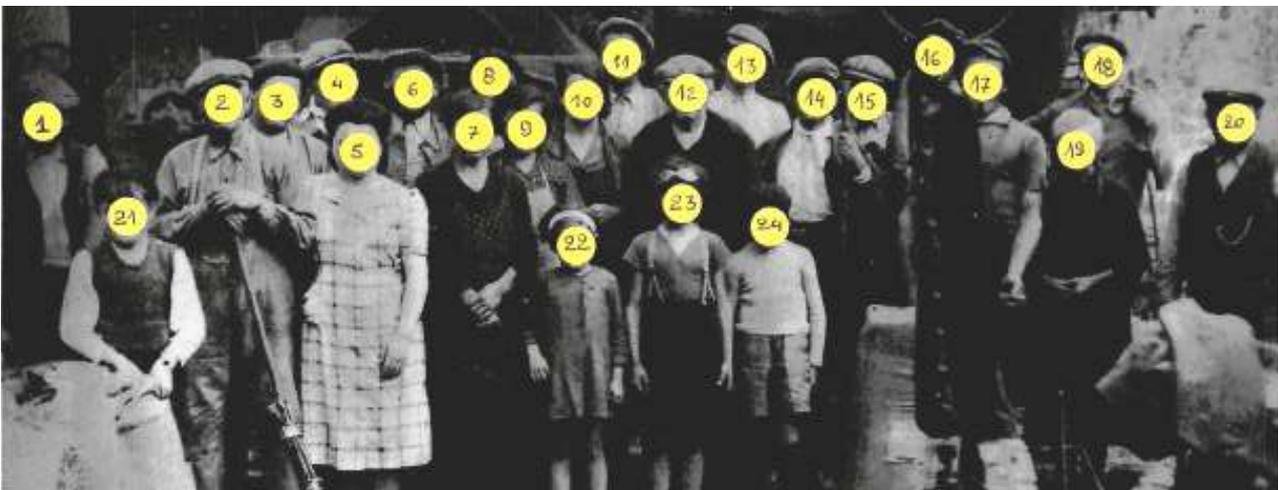
(1) la ferme Rousseau située à Ayres (Dompierre les Eglises) superficie 150 hectares

F. CAUSSE

Suite... la batteuse chez Ernest RICARD 1941-1942



- | | | |
|-------------------------------------|--|----------------------------------|
| 1 - LASSALLE (lavergne) | 12 - POUJAUD Pierre (lavergne) | 23 - RICARD Robert (lavergne) |
| 2 - PAILLER (lavergne) | 13 - PAILLER Marcel (lavergne) | 24 - LEPRIEUR Camille (lavergne) |
| 3 - COUSTY Arthur (lavergne) | 14 - RICARD Marius (Fromental) | |
| 4 - RICARD Léon (Morterolles/S) | 15 - LEPRIEUR (lavergne) | |
| 5 - LAURENT Andrée (lavergne) | 16 - MORGAT Emile (lavergne) | |
| 6 - RICARD Ernest (lavergne) | 17 - PETAVY Louis (lavergne) | |
| 7 - PETAVY Marcelle (lavergne) | 18 - LAGRANGE (réfugié Lorrain lavergne) | |
| 8 - LAVALETTE Georges (lavergne) | 19 - PETAVY Marie (lavergne) | |
| 9 - GENTY Renée (lavergne) | 20 - MAUMEGE Pierre (Morterolles/s) | |
| 10 - RICARD Georgette (lavergne) | 21 - VIGNAUD Marcel (lavergne) | |
| 11 - RICARD Adrien (les Houillères) | 22 - GENTY Suzanne (lavergne) | |



Merlin : L'enchanteur du machinisme agricole



Il y a 2000 ans les gaulois utilisaient déjà la roue. Dans les vastes domaines de Gaule, ils se montrèrent particulièrement créatifs. Pline l'Ancien nous rapporte dans ses écrits qu'ils inventèrent la moissonneuse. C'était une grande caisse dont les bords étaient armés de dents. Equipée de deux roues, elle était conduite par un bœuf ou un cheval qui la poussait devant lui. Les épis sont arrachés par les dents et tombent dans la caisse. Il en sera ainsi pendant des centaines d'années.

Au XVIIIe siècle, l'agriculture fait sa révolution avec l'arrivée du machinisme, et l'ingéniosité de bricoleurs comme Louis Henri Merlin. Ce dernier a vu le jour le 25 août 1824 dans le Loiret. Il est issu d'un milieu modeste, son père est cordonnier. Adulte il exerce la profession de serrurier. En 1847 il prend épouse à Orléans et part vivre en région parisienne. En 1860 il revient dans le Berry à Vierzon et s'embauche à la Société Française de Matériel Agricole propriété de Lucien Arbel. Patron de choc, homme d'affaires, maître de forge ; il est craint, détesté par ses ouvriers et surnommé l'affameur des rives de Giers suite à des grèves très dures.

A 55 ans en compagnie d'une cinquantaine de camarades Louis Henri Merlin crée sa propre entreprise. A la fin du XIXe siècle il possède 3 usines qui emploient 1200 à 1500 ouvriers.

Il meurt en 1891, son fils lui succède en 1935 jusqu'au déclin de l'établissement à la fin des années 50.

(Source le Berry Républicain)

Décès



Le 21 décembre 2022 à Bellac
AUBRUN Odile , 81 ans, domiciliée à Bellac.

Le 3 Janvier 2023 au Dorat
LEBRUN René , 92 ans, domicilié les Fougères.

Le 12 janvier 2023 à Orléans
BRUNET Paulette ép BOYER, 79 ans, domiciliée
à Loury

le 15 janvier 2023 à Limoges
LEMARGUE Léon, 93 ans, domicilié Les
Houillères.

Le 19 février 2023 à Châteauponsac
GRELLIER Jeanine ép CHAPUT, 96 ans,
domiciliée les Houillères .

Le 21 février 2023 à Limoges
VILLATE Jean, Claude, 72 ans, domicilié à la
Croix Blanche.

le 07 mars 2023 à Limoges
BREELLE Raymonde, ép PARENT 85 ans,
domiciliée à Villemacheix.

le 21 mars 2023 à Limoges
DUPUYS Françoise, 82 ans,
domiciliée au Croizet.



Nos sincères condoléances

Le Comité d'Animation



Samedi 3 décembre 2022, la Soirée PAËLLA et karaoké a connu un grand succès...



90 personnes, tout âges confondus, se sont réunis dans la joie et la bonne humeur autour d'une succulente Paëlla préparée par Damien, notre poissonnier du marché de St Sornin Leulac.

Le bureau ainsi que les bénévoles se sont mobilisés pour assurer le service. De nombreux convives se sont retrouvés à la salle des fêtes.

Sur chacune des tables étaient posé un numéro avec un chanteur afin que chaque personne puisse choisir un titre à interpréter. La formule était simple et permettait à chacun de se découvrir des talents de chanteurs, et parfois même de danseurs !!

Les bénéfices permettront d'acquérir du matériel et de financer d'autres événements.

En résumé , une soirée agréable avec un Comité des Fêtes dynamique.

Samedi 18 mars 2023, CHOUROUTE AVEC DÉGUISEMENT

Le 18 mars dernier, le comité des fêtes a organisé une soirée avec déguisement. Les participants s'étaient donnés rendez-vous à la salle polyvalente.

La choucroute confectionnée par Myriam Duquerroy était accompagnée d'une sélection de fromages et d'une tarte Tatin.



Vie associative

Le Comité d'Animation suite...



Le sosie de John Lennon était dans l'assistance.



Un marin ça porte bonheur



Franc succès des "Drag's Queens"



PROCHAINES DATES DES MANIFESTATIONS :

- Rallye automobile 1 et 2 juillet
- Fête annuelle 2 et 3 septembre

Le rassemblement des parents d'élèves de Saint-Sornin-Leulac et Saint-Amand-Magnazeix (RDPE)

Comme promis, le RDPE était présent aux côtés du père Noël avec des cadeaux pour les écoles du RPI et des chocolats pour les enfants remis lors du repas de Noël qui a eu lieu à Saint-Sornin-Leulac le 16 décembre 2022.

A cette occasion, le nom du vainqueur du concours de logo « Dessine ton école » a été dévoilé. Ainsi, après avoir soumis au vote les 4 dessins présélectionnés sur la page Facebook de l'association, c'est Mathis qui a été désigné vainqueur du concours. Son logo sera donc désormais apposé sur tous les objets personnalisés de l'association.

Le vendredi 23 décembre 2022, les membres de l'association tenaient un stand au marché de Noël organisé par Cécile Boudet à la Saumagne à Saint-Maurice - la - Souterraine. De nombreuses gourmandises et créations décoratives (cookies, moelleux aux chocolats, père Noël en laine, étoiles en quilling...) confectionnées par les enfants lors d'un après-midi créatif ont été exposées et vendues .

Nous remercions une fois de plus les parents et grands-parents qui ont participé à cet atelier créatif ainsi que les cantinières de Saint Amand Magnazeix, Christelle et Delphine pour leur précieuse aide.

En ce début d'année, l'association avait prévu un après-midi d'initiation Zumba en famille qui a malheureusement été annulé à cause du faible nombre d'inscrits.

En parallèle, une opération a été lancée pour la vente de cabas isothermes personnalisés avec des dessins des enfants du RPI ainsi que ceux des petits de la Maison d'Assistante Maternelle de Saint Sornin Leulac. Un grand merci à tous pour votre mobilisation car grâce à vous cette opération fut un succès.

Le RDPE poursuit donc ses actions avec dans les prochaines semaines une vente de thés et gourmandises et le 17 juin l'organisation de la fête des enfants.

Le RDPE prévoit également de financer un spectacle intitulé « Spectacul'air » organisé par Récréasciences le 16/06 à 10h à St Amand Magnazeix et en fin d'année un dictionnaire pour chaque enfant de CM2 afin de l'accompagner dans son passage au collège et un livre pour les enfants de CP afin qu'ils gardent un souvenir de l'école de Saint Sornin Leulac .



Logo gagnant du concours dessiné par Mathis



Préparatifs pour le marché de Noël



Au marché de Noël à la Saumagne

Une question ? Une remarque ? Vous pouvez nous contacter :

- Par mail : rdpe.ssksam@gmail.com
- Sur Facebook : « RDPE St Sornin St Amand »

Les membres du RDPE

Vie associative

Association de Chasse

AICA La Garenne SAINT SORNIN LEULAC / SAINT PRIEST LE BETOUX

La saison 2022 /2023 s'achève, cette saison s'est déroulée sans incident, avec des résultats plus que satisfaisants.

Le tableau grand gibier a été réalisé conformément aux attributions des plans de chasse Cerf et Chevreuil. Un cerf a été prélevé ainsi que quarante-trois chevreuils dont douze en tirs sélectifs d'été.

Concernant la gestion des sangliers 19 animaux prélevés à ce jour, sachant qu'en cas de dégâts avérés aux cultures une battue est toujours possible en Mars.

Concernant le petit gibier l'AICA a procédé au cours de la saison à sept lâchers de perdreaux (290) et faisans (120). Le gibier de passage (bécasse- palombes) a été présent sur notre territoire tout au long de la période hivernale à la grande satisfaction des chasseurs même si la majorité d'entre eux regrette de ne pouvoir chasser ces espèces jusqu'à fin février. .

Le lièvre a encore été le grand absent lors de cette dernière saison avec quatre prélèvements seulement sur un territoire chassable de plus de 2000 hectares. La présence de prédateurs n'est très certainement pas la seule cause de la raréfaction de ce gibier. Le constat effectué sur notre AICA est le même sur pratiquement tous les territoires de chasse de notre département. .

En attendant la prochaine saison les chasseurs vont poursuivre la régulation des espèces classées nuisibles et notamment les renards et les ragondins.

Concernant la sécurité des actions de chasse qui cet automne a fait la "Une" des médias pendant plusieurs semaines en raison notamment de plusieurs accidents dramatiques survenus dans l'hexagone, je tiens à rappeler que toutes nos battues sont encadrées par un responsable de battue qui veille scrupuleusement au respect des mesures de sécurité. Des panneaux « Chasse en cours » ont été acquis par l'AICA, à chaque battue ils sont placés sur les axes les plus proches des zones où sont organisées les traques. De même une formation sécurité sera suivie par tous les chasseurs de notre département. Cette formation organisée par la Fédération Départementale des chasseurs est dispensée au cours de réunions par secteurs ou bien encore peut être suivie en ligne. .

En Juin se tiendra notre assemblée générale annuelle. Cette année auront lieu les élections pour le renouvellement du Conseil d'administration de l'AICA pour les trois années à venir. En raison des nouvelles modalités de scrutin concernant cette élection, les candidats éventuels peuvent prendre contact avec le Président en vue d'en connaître le détail.

Le Président,
Jean-Louis BEIGE

Vie associative

Le football club

Le club de football de la commune organisera son repas annuel le weekend du 3 au 4 juin 2023.

Création de l'équipe de football féminin à Saint-Sornin-Leulac



Venez nous rejoindre dès aujourd'hui !

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE DE FOOTBALL FÉMININ À SAINT SORNIN LEULAC

L'esprit d'équipe, la bonne ambiance seront au rendez-vous !

Tous les niveaux sont acceptés

Contactez nous :

Laura : 06 25 94 19 14
Emilie : 06 73 65 65 20

Sports Vélos du Pays de Basse-Marche



L'association Sports Vélos du Pays de Basse Marche (S.V.P.B.M.) organise une course cycliste le samedi 27 mai 2023.
Vous êtes attendus nombreux !!.



(Photo : Sébastien DUCHIRON)

Des cigognes à Vaupoutour.

En Limousin nous sommes habitués au passage de nombreux oiseaux migrateurs notamment des milliers de grues. Rares sont les cigognes qui remontent d'Espagne ou d'Afrique et choisissent nos contrées pour faire une halte de 24 heures avant de poursuivre leur route vers l'Allemagne et les pays baltes. Les cigognes d'Alsace ne migrent pas et restent à l'année en raison des aménagements réalisés sur les habitations. A Vaupoutour, encore préservé d'éoliennes et de panneaux solaires, le troupeau était constitué de 13 oiseaux annonciateurs des beaux jours.



ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES !!

Les chenilles processionnaires sont des petites chenilles dont les œufs sont pondus sur un pin ou un chêne.

A partir du printemps, elles se déplacent au sol en file indienne pour s'enterrer et se transformer en papillons.

Le contact avec les poils de la chenille peut provoquer une réaction allergique dangereuse pour les animaux et les hommes, il n'existe pas de traitement particulier. Chez l'homme, on traitera les symptômes (certains oculaires, respiratoires ou digestifs selon le contact) chez l'animal un rinçage abondant de la zone touchée est recommandé ainsi qu'une visite chez le vétérinaire

Dés lors que vous repérez des nids , il est important de les signaler en Mairie et de rester éloigné des nids et des chenilles.

INFO VRAIE ou FAKE NEWS

Le 17 août 1961 un habitant de Dompierre-les-Eglises avait les honneurs de la presse parisienne par un article du « Parisien Libéré » n° 5274 (édition de 5 heures du matin, Tirage 833 700 exemplaires.) Sa mésaventure a du refroidir plus d'un motard en Limousin... (Documents Claude FILLEUX)



Informations utiles

RAPPEL : LA BORNE DE TELECONSULTATION MÉDICALE EST OPÉRATIONNELLE A LA PHARMACIE DOMENGER

Celle-ci est implantée dans la pharmacie dans un espace confidentiel.

M. Domenger ou sa préparatrice vous assisteront pendant la consultation avec un praticien français. En fonction de la pathologie détectée, il vous sera délivré une ordonnance.

Pour un spécialiste, il vous faudra prendre un rendez-vous avec celui de votre choix.

Pharmacie DOMENGER
Tél: 05 55 76 32 49

Pour quels symptômes la téléconsultation en pharmacie est judicieuse ?

- Maux de tête
- Maux de gorge
- Douleur à la poitrine
- Problème digestif
- Infection urinaire
- Douleur à l'oreille
- Affection de la peau
- Douleur ostéo-articulaire

Téléconsultation disponible dans cette pharmacie

Dans quels cas pouvez-vous téléconsulter ?

- Vous n'avez pas de médecin traitant
- Votre médecin traitant est indisponible
- Votre demande est urgente

Dispositifs médicaux connectés qui aident au diagnostic du médecin

De quoi avez-vous besoin ?

- Carte Vitale
- Carte bleue
- Téléphone

Sans RDV, réponse en 9 min | Pris en charge par l'Assurance Maladie | Médecins français du territoire

FERMETURE RN145 entre le 22 et le 26 mai 2023.



Les travaux concernent

- l'enfouissement de câbles,
- des travaux de purges,
- pose de mâts de signalisation sur la RN 145 bidirectionnelle en Haute-Vienne .

Modalités d'exploitation

Pendant la période de travaux, la circulation sera donc interdite dans les 2 sens entre (giratoire de Bellac) et (giratoire de La Croisière), sauf desserte locale.

Depuis ces giratoires, l'ensemble des véhicules sera donc dévié par Limoges.

Pour la circulation locale des véhicules légers, une déviation dans le sens Bellac-La Croisière sera mise en place par le réseau départemental entre le carrefour de la «Croix des Martyrs» et celui du lieu-dit «le Maubert».

Itinéraires de déviation

- Dans le sens Bellac – La Croisière :

La circulation de l'ensemble des véhicules sera déviée sauf desserte locale depuis le giratoire de Bellac (RN147/RN145), par la RN147 via Berneuil et Chamboret,

- Dans le sens La Croisière – Bellac :

La circulation de l'ensemble des véhicules sera déviée sauf desserte locale depuis le giratoire ouest de La Croisière, par la bretelle de l'échangeur 23 de l'A20,

- **Pour le trafic local des véhicules légers** :

Dans le sens Bellac-La Croisière, entre le carrefour de la «Croix des Martyrs» et celui du lieu-dit «le Maubert», la circulation des véhicules légers sera déviée par la RD 7, l'agglomération de Magnac-Laval et la RD 942 jusqu'à la RN 145.

Certaines phases préparatoires ou de mise en place de la signalisation pourront nécessiter l'organisation de bouchons mobiles ou de courtes interruptions de circulation en présence des forces de l'ordre.

Informations utiles

Rattrapage des jours fériés 2023 pour la collecte des ordures ménagères

Pour les mois à venir, il y aura **changement de jour de collecte le jeudi par le mercredi uniquement** :

le mercredi 17 mai 2023

le mercredi 12 juillet 2023



Maximum

1 Les Masgrimauds 87160 MAILHAC S/ BENAIZE

JOURS DE PASSAGE

16 mai - 22 août

(Inscription en Mairie jusqu'au Lundi).

OCMOBILE

- UN VÉHICULE ÉQUIPÉ D'UN MATÉRIEL DE HAUTE TECHNICITÉ
- UN LARGE CHOIX DE MONTURES OPTIQUES ET SOLAIRES

DÉPLACEMENT OFFERT !
RENSEIGNEZ-VOUS SUR OPTICAL-CENTER.COM

PRENEZ RENDEZ-VOUS dès à présent au 06 81 01 67 21 .
Service gratuit !!

Dates de passage en 2023 :

- 31 Mars
- 28 Avril
- 26 Mai
- 9 Juin
- 23 Juin
- 7 Juillet
- 25 Août
- 15 Septembre

Dons divers

A la cantine scolaire :

Œufs, Butternuts (Anonymes)

A la mairie

100 € pour le fleurissement (Anonyme)

Bulletin municipal

40 euros (anonymes)

Permanence d'accueil mobile du Secours Populaire en Haute-Vienne

Solidaribus

À SAINT-SORNIN-LEULAC
PARKING LE LONG DE LA N145 DEVANT LA MAIRIE

Les prochaines permanences dans la commune auront lieu les :

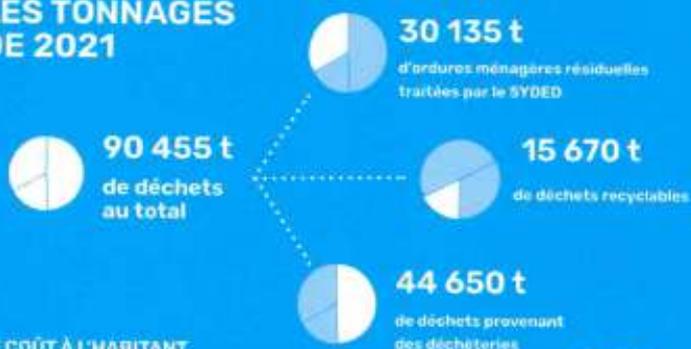
MARDIS 10-01 / 14-02 / 14-03 / 11-04 / 09-05 / 13-06-2023
À 15h00

LES COÛTS DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN HAUSSE, ET LES RECETTES EN BAISSÉ

65 % d'augmentation du marché pour l'enlèvement et la rotation des bennes de déchèteries en 6 ans, soit près de 420 000 €

35,9 % d'augmentation des charges à caractère générale (prestations, transport, taxes) en 10 ans, soit +3.3 millions d'€

LES TONNAGES DE 2021



LE COÛT À L'HABITANT



LA TRAJECTOIRE D'ÉVOLUTION DE LA TGAP



1,5 millions d'€, soit 100% d'augmentation au total pour le SYDED si rien n'est fait pour diminuer les quantités de déchets

LES SOLUTIONS

CÔTÉ SYDED

437 000 € économisés en 2020 après le changement de prestataire pour la collecte des écopoints malgré des tonnages en hausse

210 000 € d'économies estimées par la reprise en régie du transport

458 000 € d'économie pour le traitement des déchets recyclables

CÔTÉ COM'COM

3 collectivités sont passées en tarification incitative

2 collectivités de plus y seront en 2023

2 autres collectivités envisagent d'y passer très prochainement

Retrouvez des informations détaillées dans le dossier presse disponible sur le **site du Syded** : <https://www.syded87.org> (RUBRIQUE "documents", "communiqué de presse" puis "dossier de presse - augmentation des coûts")

TARIFICATION R.E.O.M. - Année 2023
(en Euros)

CRITERES	Code quantité	Tarif 1
		collecte hebdo
Coef 1 = 118 €		
Personne seule	1	118
Deux personnes	2	175
Trois personnes	3	210
Quatre et plus	4	232
Résidence secondaire	5	140
Habitats légers (caravane, abri de jardin, mobil home, yourte...)	6	60
Chambre d'hôte (foyer inclus)	7	244
Gîte rural	8	117
Hôtel	9	255
Commerçants-artisans (pas de conteneur)	10	210
1 conteneur 340 litres	11	348
1 conteneur 500 litres	12	463
1 conteneur 660 litres	13	580
1 conteneur 770 litres	14	696
2 " 770 litres	35	1439
3 " 770 litres	36	2086
4 " 770 litres	37	2781
5 " 770 litres	38	3476
6 " 770 litres	39	4171
Centre Routier	20	348
Etablissements : administratif / commercial	21	175
Centre Equestre	22	232
Profession libérale	25	175
Profession libérale + foyer 1 pers	40	210
Profession libérale + foyer 2 pers	41	232
Profession libérale + foyer 3 pers	42	291
Profession libérale + foyer 4 pers	43	325
Maison médicale	44	117
Commerçants-artisans + foyer 1 pers	31	232
Commerçants-artisans + foyer 2 pers	32	291
Commerçants-artisans + foyer 3 pers	33	325
Commerçants-artisans + foyer 4 pers	34	348
Communes < 300 hab	15	1391
" 300-600	16	2781
" 600-1000	17	4171
" 1000-2000	18	5562
" > 2000	19	6951

1 facture : foyer + activité

Energie : LES AIDES AUXQUELLES VOUS ETES ELIGIBLES EN 2023

Les chèques énergie :

- **L'indemnité carburant** : 100 € d'aide pour les 10 millions de travailleurs les plus modestes. Les personnes éligibles doivent avoir un revenu fiscal annuel de référence par part inférieur à 14 700 €.
- **Le chèque énergie exceptionnel** : entre 100 € à 200 € envoyés automatiquement aux 12 millions de foyers bénéficiaires ayant un revenu fiscal inférieur à 17 400 €.
- **Le chèque énergie** : entre 48 € et 277 € par an en fonction des revenus par foyer et du nombre d'unités de consommation. Le revenu de référence annuel par unité de consommation doit être inférieur à 10 800 euros.
- **Le chèque énergie fioul** : entre 100 € et 200 € pour les foyers se chauffant au fioul et ayant un revenu fiscal strictement inférieur à 20 000 €.
- **Le chèque bois** : entre 50 € à 200 € pour tous les foyers se chauffant au bois, avec un revenu fiscal inférieur à 27 500 €.
- **Fonds Energie d'Action Logement** : jusqu'à 600 € par foyer éligible. Ils concernent les locataires d'hébergement social ou HLM qui doivent justifier d'une hausse des charges au moins supérieure à 100 € par mois et les personnes ayant subi une augmentation des charges plus de 1000 € sur l'année.

Les aides à la rénovation énergétique et au solaire, pour réduire sa consommation d'énergie :

- **MaPrimeRénov'** : s'adresse aux propriétaires d'un logement construit datant d'au moins 15 ans et qui veulent réaliser des travaux de rénovation énergétique.
Par exemple : des travaux d'isolation, installation d'une pompe à chaleur en trouvant un artisan chauffagiste RGE à Saint-Sornin-Leulac , etc ...

- **MaPrimeRénov' Sérénité** : complément de MaPrimeRénov' pour les foyers modestes.
- **L'Éco-prêt à taux zéro** : prêt bancaire pouvant s'élever jusqu'à 55 000 € pour des travaux de rénovation réalisés par des artisans certifiés RGE.
- **La TVA réduite à 5,5 %** : accordée aux travaux d'amélioration énergétique et écologique dans un logement construit il y a plus de 2 ans.
- **Les aides locales ANAH** : Selon votre lieu de résidence, des aides spécifiques sont disponibles.
- **Les certificats d'économie d'énergie (CEE)** : aides financières attribuées par les fournisseurs d'énergies afin de réaliser des travaux d'économies d'énergie. Pour plus d'informations, pensez à comparer les fournisseurs pour bénéficier d'un tarif d'électricité moins cher.
- **La prime à l'autoconsommation photovoltaïque** : pour l'installation de panneaux solaires en autoconsommation. Elle varie de 80 à 380 €/kWc en fonction de la puissance installée.

Exemple : pour l'installation d'un panneau solaire d'une capacité inférieure ou égale à 3 kWc, la prime s'élève à 380 €/kWc.



Nov habitat 87 avec **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover mon habitat

05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Nov habitat 87 | Toute notre énergie pour améliorer votre logement avec **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Un projet de rénovation énergétique ? Une question sur les aides disponibles ?

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique.

Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communes de département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers et les professionnels du petit tertiaire privé (hors Limoges Métropole)

Attention aux arnaques à la rénovation ! Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020. Merci de remonter les cas constatés à **Nov habitat 87**.

Carnet d'adresses

**POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17
SAMU: 15 MEDECIN DE GARDE: 15**

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Pharmacie DOMENGER - 05 55 76 32 49

Lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14 h à 17h45

Samedi de 9h à 12h

Infirmier libéral M. CONDON Pascal - 06 71 72 65 96

Mme AIRIAU Élodie - Ostéopathe- 06 78 80 29 49

Mme HAMMANN Magali- Praticienne en acupuncture et phytothérapie chinoise- 06 74 54 57 82

Croix rouge française - Châteauponsac - 05.55 76 31 91

Infirmières et aides soignantes 24h/24

Hôpital CHU - (standard services) 05 55 05 55 55

Clinique François Chenieux: 05 55 45 45 45

Centre Antipoison Bordeaux: 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée: 119 - Enfants disparus: 116000

SOS Femmes - Violences conjugales: 39 19

SERVICES SOCIAUX

Maison Assistante Maternelle

place des 3 tilleuls 87290 ST SORNIN LEULAC Tel: **06 26 06 53 62**

Maison du département

3 bis place Ducoux 87290 CHATEAUPONSAC Tel: **05 55 76 30 53**

Assistante sociale, puéricultrice (sur rdv)

Référente autonomie le vendredi de 9 h à 12 h (sans rdv)

Service de portage des repas à domicile – Mairie de St-Sornin-Leulac – 05.55.76.30.55
ou **05.55.76.56.51**

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie - 05 55 76 30 55

Du lundi au vendredi et les samedis des semaines paires de 9h à 12h.

Accueil l'après-midi sur rendez-vous.

Agence Postale Communale - 05 55.76.29.93

Du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Trésorerie de Bessines - 05.55.76.00.78

Du Lundi au Vendredi : de 9h à 12h.

Sous-préfecture de Bellac – 05.55.60.92.50

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Pôle emploi : 39.49

PHARMACIES DE GARDE

MOIS	JOURS	Pharmacies de Garde
AVRIL	02 Rameaux	Bessines 05 55 76 13 46
	09-10 Pâques	St Sulpice les Feuilles 05 55 76 71 14
	16	Azérables 05 55 63 50 63
	23	Lussac les Eglises 05 55 68 23 66
	30	Bessines 05 55 76 13 46
MAI	1 ^{er}	Bessines 05 55 76 13 46
	7- 8	Châteauponsac 05 55 76 31 43
	14	Azérables 05 55 63 50 63
	18 Ascension	Arnac la Poste 05 55 76 82 50
	21	St Sornin Leulac 05 55 76 32 49
	28 – 29 Pentecôte	Châteauponsac 05 55 76 31 43
JUIN	4	Arnac la Poste 05 55 76 82 50
	11	Azérables 05 55 63 50 63
	18	Lussac les Eglises 05 55 68 23 66
	25	Arnac la Poste 05 55 76 82 50
	JUILLET	2
9		Bessines 05 55 76 13 46
14		Lussac les Eglises 05 55 68 23 66
16		St Sornin Leulac 05 55 76 32 49
23		St Sulpice les Feuilles 05 55 76 71 14
30		Arnac la Poste 05 55 76 82 50

Carnet d'adresses

COMMERCES ET SERVICES

MAGASIN VIVAL - Alimentation générale- **05 55 76 31 89**

• mardi au samedi - 8h00 à 13h00 et 16h30 à 19h • Dimanche de 8h00 à 12h30

BOULANGERIE AUPERT - lundi au samedi 7h00 à 13h00 et 15h00 à 19h00

dimanche 7h00 à 12h30 **fermé le mardi - 09 50 37 78 81**

Mme DUQUERROY-boucherie - Charcuterie- **05 55 60 61 99**

• mardi au samedi - 7h à 19h • Dimanche de 8h à 12h

La Croix Blanche - Restaurant routier - **05 55 76 20 20**

• Lundi de 7h30 à 14h et 18h30 à 22h00 • du mardi au jeudi - 6h à 14h et 18h30 à 22h. Vendredi fermé.

UNFORMATGEEK - Dépannage informatique- **06 52 04 57 89**

Maison d'assistante Maternelle **06 32 46 50 28**

• Lundi au Vendredi de 7h à 19h

Taxi Cordier - Transport de personnes à mobilité réduite avec rampe d'accès - **05 55 68 14 67**

Taxi Julien Pinel - **06 73 68 37 24** -Dispose d'un fauteuil roulant.

LES FORGES DE PLANECHAUD - 10 Planechaud - 87290 Saint-Priest-Le-Betoux-Chambres d'hôtes - **07 49 62 07 34**

NOS ARTISANS

MOTO REPAR - M. PARENT **06 67 11 76 78**

M. PERROT - Ferronnier - **06 85 55 84 39**

Mme WAXWEILER - Céramique d'art et Peinture **05 55 76 76 22**

M. DUMONTHEIL - Electricité, Chauffage,électrique, portails et portes de garage automatique, Electroménager, **05 55 76 20 64**

M. PAILLER - Maréchal ferrant, Serrurerie et Ferronnerie **05 55 76 38 60**

SARL ROCHE - Travaux publics et Agricoles **05 55 76 80 34** ou **06 83 57 37 25**

M. DELERUE - Maçonnerie, Façades, Carrelage... **05 55 76 17 25** ou **06 14 73 00 95**

M. LAMANT - Couverture et Zinguerie - **06 70 40 68 80**

EIRL LAVERGNE TP - TRICAUD Christian Travaux de raccordement , terrassement, assainissement, cassage bois **07 70 17 44 75**

TRAVAUX SERVICES : Peinture , démoussage, petits travaux **06 14 05 15 09**

FOOD TRUCK

Burger Box 87 - **06 03 24 29 03**

Djo Food Truck - **06 41 01 00 70**



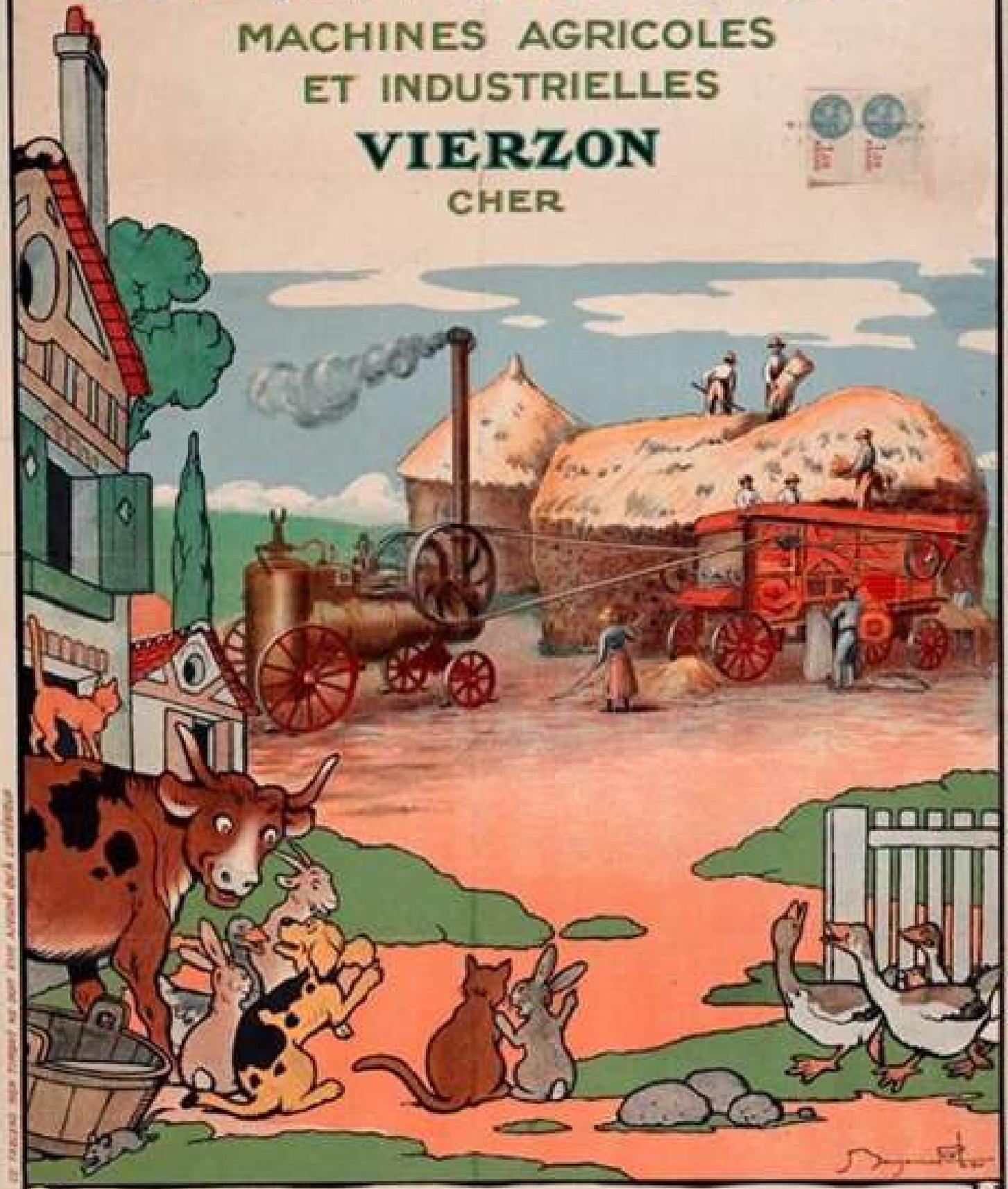
MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis sur la place de la Mairie de 9h à 13h

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
MERLIN & C^{IE}

MACHINES AGRICOLES
ET INDUSTRIELLES

VIERZON
CHER



ET TOUS LES DROITS RÉSERVÉS

AGENT: M.

(Gravure de Benjamin RABIER)